

FORUM DES
COLLECTIVITÉS LOCALES
EUROPÉENNES
POUR LA PALESTINE
28-29 NOVEMBRE 2013
DUNKERQUE
+10

Déclaration finale
Forum des collectivités locales européennes pour la Palestine
Dunkerque+10

Nous, gouvernements locaux d'Europe, associations d'autorités locales, membres du Réseau mondial des villes, des gouvernements locaux et régionaux (CGLU), rassemblés à Dunkerque une décennie après la première conférence des collectivités locales européennes pour la coopération avec la Palestine qui a eu lieu dans cette même ville,

Rappelant le nombre important de projets de coopération décentralisée menés avec les villes palestiniennes ainsi que les multiples initiatives pour la paix et le dialogue au Proche-Orient portées par plusieurs centaines d'autorités locales européennes.

I.

Considérant les efforts intensifs développés par les gouvernements locaux européens afin de coordonner leurs activités aussi bien au niveau européen qu'au niveau international notamment en s'appuyant sur les différents réseaux de coopération euro-palestiniens tels que : Euro-Gaza, Euro-Naplouse, Euro-Ramallah et la plateforme de coopération de Euro-Jéricho ;

Convaincus de la nécessité de voir naître un Etat palestinien, démocratique et souverain, viable, dans des frontières sûres et reconnues, basées sur le droit international, lequel constitue la meilleure garantie de la sécurité d'Israël et de la stabilité de la région.

Ayant soutenu la reconnaissance de la Palestine comme État observateur auprès des Nations Unies ainsi que dans les autres Agences de cette organisation, en particulier à l'UNESCO ;

Extrêmement préoccupés par l'expansion continue des colonies israéliennes dans les territoires palestiniens où l'Etat palestinien devrait être souverain, menaçant ainsi la solution des deux Etats et dégradant les conditions de vie des citoyens palestiniens, et limitant le développement économique de la Palestine.

Préoccupés par la situation humanitaire qui se dégrade en Palestine, particulièrement à Jérusalem Est, dans la zone C et la bande de Gaza;

Préoccupés par le sort des réfugiés pour lesquels il convient de trouver une solution négociée et acceptée par les deux parties ;

Soulignant l'importante valeur ajoutée apportée par la coopération décentralisée européenne en Palestine en termes de soutien humanitaire, de défense des droits de l'Homme, de promotion de la paix, de promotion de la démocratie locale, du développement durable et de construction des institutions ;

Nous nous engageons et appelons l'ensemble des collectivités locales européennes à promouvoir la coopération décentralisée avec les autorités et les communautés locales palestiniennes afin de renforcer les institutions locales et démocratiques palestiniennes, leur capacité à mener un développement durable, à participer à la construction et à la prospérité d'un Etat palestinien viable et à promouvoir le développement des partenariats euro-palestiniens par une approche ascendante (« bottom-up »).

Nous nous engageons à intensifier leur coopération et leur coordination au niveau européen afin d'accroître l'efficacité de chaque action menée, en particulier en développant davantage les synergies infra-européennes, en multipliant notamment les réseaux euro-palestiniens thématiques et géographiques ;

Nous demandons à l'Union Européenne ainsi qu'aux Etats de la communauté internationale de multiplier leurs efforts afin de permettre la création d'un Etat palestinien viable, souverain, conforme aux résolutions de l'ONU et en paix avec ses voisins ;

II.

De plus, considérant avec inquiétude la détérioration continue de la situation dans l'ensemble du Moyen-Orient ;

Extrêmement préoccupés par l'échec, 20 ans après leur signature, des Accords d'Oslo, lesquels avaient enclenché le processus de paix, de tous les plans de paix au Proche-Orient selon les résolutions des Nations Unies ;

Considérant le rôle majeur et efficace joué par les jumelages lors de la réconciliation européenne à l'issue de la Seconde Guerre mondiale, la réussite d'une paix durable en Europe, et le développement de l'intégration européenne ;

Nous soulignons le besoin d'un engagement plus fort des gouvernements locaux européens pour la promotion du processus de paix utilisant une approche ascendante (« bottom-up »), sous forme de partenariats bilatéraux, trilatéraux, multilatéraux et de projets mis en œuvre avec les villes palestiniennes et les collectivités locales et gouvernements locaux de l'ensemble de la Région ;

Réaffirmant notre conviction que la condition pour que les collectivités locales de la Région aient accès à une paix durable repose sur la reconnaissance de la solution de “Deux États pour deux peuples”, avec le droit à la même dignité, à la même sécurité et aux mêmes droits fondamentaux ;

Nous nous engageons activement afin de promouvoir le dialogue nécessaire entre les collectivités territoriales israéliennes et palestiniennes et d’intensifier nos efforts respectifs, et ce afin de développer des programmes et projets de coopération décentralisée triangulaires impliquant des collectivités palestiniennes, israéliennes et européennes dans le but de favoriser le dialogue, la compréhension mutuelle et les projets communs entre les trois communautés ;

Nous nous engageons à continuer le travail pour la paix et le dialogue en prenant activement part à l’organisation de:

- La Seconde Conférence sur la coopération de ville à ville au Proche-Orient qui se tiendra à Iéna (Allemagne) en juin 2014 ;
- La prochaine Conférence des Collectivités locales européennes pour la paix au Proche-Orient qui se déroulera à Palerme (Italie), au cœur de la Méditerranée ;

Nous accueillons avec satisfaction la décision du Réseau européen des collectivités pour la paix au Proche-Orient (COEPPPO) de se doter, dans un futur proche, de la personnalité juridique et d’établir un Secrétariat permanent ouvert à la participation et à la contribution de toutes les villes et les gouvernements locaux européens intéressés ainsi qu’à leurs réseaux ;

Nous lançons un nouvel et puissant appel aux Nations Unies, à l’Union Européenne et aux Etats membres pour agir avec détermination renouvelée, créativité et efficacité pour construire la paix au Proche-Orient, à commencer par la résolution du conflit israélo-palestinien ;

Nous invitons l’ensemble des villes et des gouvernements locaux à jouer un rôle actif pour la paix au Proche-Orient à travers le développement des programmes et projets et de la diplomatie des villes.

"Je reste convaincu que les collectivités locales, aux côtés de la communauté internationale, de l’Union Européenne, des pays de cette Région du monde ont le devoir de favoriser le dialogue, seule solution possible vers une paix durable. C’est en ce sens que nous, collectivités territoriales, continuerons d’apporter un soutien constant à l’établissement d’un processus de paix durable par le dialogue entre les deux peuples. Un jour viendra, j’en suis convaincu, où nous pourrons mener tous ensemble, dans cette région du Proche-Orient, des projets de développement au service de la paix et de l’intérêt général." Michel Delebarre, ancien ministre, sénateur, maire de Dunkerque, président de Cités Unies France

Fait à Dunkerque le vendredi 29 novembre 2013